Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Artikel: La violence : une fatalité ?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275654

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A propos de la prolongation du délai concernant le traitement de l'initiative populaire « Pour l'égalité des droits entre hommes et femmes »

Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, se fâche de cette prolongation — elle n'est pas la seule! — Elle dit, dans un périodique qui nous est tombé sous les yeux: Pourquoi veut-on, pendant cette année supplémentaire, dresser un inventaire aussi complet que possible des inégalités existant entre hommes et femmes? En subsisterait-il une seule qu'elle justifierait l'inscription d'une norme constitutionnelle dans le sens de l'initiative populaire.

C'est bien vrai. A remarquer, par ailleurs, qu'on avait aussi prolongé le délai, lorsqu'il s'était agi de traiter le problème de l'avortement! On peut se demander pourquoi il n'y a jamais urgence quand un problème concerne les femmes!

Elisabeth Veya: la cause des femmes

Alors que depuis sa création, en 1976, le poste de secrétaire de la commission fédérale pour les questions féminines était occupé par un homme, cette fonction sera confiée, dès le 1er septembre à une jeune

« C'est bien la première fois de ma vie que le fait d'être une femme joue en ma faveur.» Elisabeth Veya sourit. Pas d'amertume, pas de rancœur dans ces propos. Une certaine révolte toutefois, contre une société qui n'offre pas des chances égales au représentants des deux

« La cause des femmes m'intéresse depuis toujours. » Elisabeth Veya a milité, elle milite, mais sans monter aux barricades. « Non que je réprouve ce mode de faire, au contraire. La publicité qui l'entoure ne peut que servir notre cause, mais il ne convient ni à mon caractère, ni à mon tempérament, peut-être suis-je un peu trop raisonnable!»

Ses études de droit terminées, Elisabeth Veya travaille pendant trois ans comme greffière à la Cour pénale de Berne. « Un travail frustrant, qui ne m'a apporté aucune satisfaction, si ce n'est celle de gagner suffisamment d'argent pour vivre, et de me laisser le temps de préparer ma thèse. » Car cette jeune femme est docteur en droit.

Depuis une année, Elisabeth Veya poursuit un stage dans un grand établissement bancaire de Berne. « Non, je n'ai jamais eu l'intention de faire carrière dans ce secteur. En outre, le fait que je sois inscrite au



parti socialiste aurait constitué un obstacle certain. Mais, n'ayant aucune connaissance de la vie économique, j'ai saisi cette occasion pour combler une lacune. »

Son avenir professionnel est ailleurs. Elisabeth Veya veut servir la cause des femmes. Certes, elle milite, distribue des tracts, prononce des discours, discute longuement. Il y a une année, elle crée, à Berne, avec un groupe d'amies, un centre de consultations pour femmes maltraitées. Mais cela ne la satisfait pas pleinement. Elle désire trouver une activité professionnelle en étroit rapport avec ses intérêts.

L'occasion se présente. L'administration fédérale cherche à repourvoir le poste de secrétaire de la commission pour les affaires féminines. Elisabeth Veya postule, persuadée que cette fonction lui donnera la possibilité d'agir concrètement, de faire avancer un peu plus rapidement les choses.

Elle est nommée, une nomination qu'elle attribue au « hasard », à la « chance », encore tout étonnée de ce qui lui arrive.

Elisabeth Veya a la tête pleine d'idées, pleine de projets.

Un problème qui lui tient particulièrement à cœur, celui de l'inégalité des chances dont souffrent les femmes par rapport aux hommes, une inégalité qui se manifeste très tôt dans la vie de l'individu. « Dans les petites classes, déjà, les enfants sont encore trop souvent orientés vers telle ou telle direction, selon leur sexe. Si on arrivait à changer cela, on combattrait le mal à sa racine. »

Elisabeth Veya désire également que soit trouvée une solution pour que les femmes ne soient plus, comme elle l'a été elle-même, confrontées au cilemme : enfant-profession. « Les crèches n'ont pas résolu le problème; en principe, j'ai renoncé à avoir un enfant, estimant que mon activité professionnelle ne me permettait pas de m'en occuper comme il le fallait. » Et cela, d'autant plus, que la tâche qui l'attend est loin d'être de tout repos : « Elle empiétera considérablement sur ma vie privée, j'en suis consciente, j'ai fait un choix.»

Pourtant, il lui arrivera de tout quitter, d'abandonner momentanément ses projets, ses dossiers, pour suivre un compagnon dans une expédition d'ethnomusicologie dans un pays lointain.

Véronique Tissières

Nouvelles de la commission fédérale pour les questions féminines

Le rapport sur la situation de la femme en Suisse, son évolution de 1970 à 1977 : l'énorme rapport se publiera finalement par grosses tranches puisque chaque tranche comprendra au moins 200 pages. Il y aura dans ce rapport une grande quantité de données, de statistiques qui constitueront une source inépuisable de renseignements. La première partie qui doit sortir fin novembre 1979, traitera de la situation de la femme dans la société et l'économie (scolarité et éducation, monde du travail, politique, société d'utilité publique).

Frauenfragen-Questions au féminin-Problemi al femminile est l'organe d'information de la commission. Son dernier numéro paru en juin traitait notamment de la révision partielle de l'assurance maladie, des syndicats et du travail à temps partiel et de l'action «Je veux faire quelque chose » organisée par les femmes de Bienne.

L'adresse de la commission est la suivante : Commission fédérale pour les questions féminines, Office fédéral des affaires culturelles, 20, Thunstrasse, 3000 Berne 6, tél. (031) 619275.

La violence: une fatalité?

Vaumarcus, 21, 22 et 23 septembre 1979. Camp romand des femmes protestantes — ouvert à toutes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à renvoyer avant le 13.9.1979.

Nom et prénom :		
Localité:	Rue	
Pays d'origine :	Tél. :	
Année de naissance :		

Si vous ne participez pas à tout le camp, veuillez indiquer très clairement les repas que vous y prendrez, et les nuits que vous y passerez.

GARDERIE ET CAMP D'ENFANTS J'inscris:

Nom et prénom, âge :

Responsable du camp: Cécile de Pury, Le Riret/Cornier, F-74800 La Roche-s/Foron, tél. (0033) 50030048.